



Canadian Society
for Traditional Music

Société canadienne pour
les traditions musicales

Appel à l'action de la SCTM: lutter contre le racisme systémique et le colonialisme en ethnomusicologie au Canada

• Ratifié par le Comité exécutif de la SCTM le lundi 22 février 2021,
après consultation des membres et du Conseil d'administration de la SCTM.

Nous, la Société canadienne pour les traditions musicales, condamnons le racisme sous toutes ses formes. Nous réaffirmons notre engagement à lutter pour l'égalité des chances et pour éradiquer les barrières raciales, sociales, linguistiques, culturelles, ainsi que les barrières liées au genre, à l'orientation sexuelle, à l'apparence, à l'aptitude, à l'origine ethnique et à toutes les autres formes de marginalisation ou de discrimination au sein de notre société de chercheurs. Le racisme et la brutalité policière exercés contre les Autochtones, les Noirs et les groupes racialisés sont une réalité courante, alarmante et dévastatrice au Canada et dans le monde. En tant que société de chercheurs, nous reconnaissons que les structures et les pratiques en ethnomusicologie, et dans le domaine de l'étude de la musique folk et traditionnelle, sont profondément ancrées dans l'histoire de la colonisation et de la suprématie raciale. À l'époque où plusieurs établissements d'enseignement canadiens ont été fondés, la Loi sur les Indiens de 1876 interdisait activement la pratique de la musique et de la danse autochtones. Plusieurs des politiciens canadiens qui ont légiféré pour implanter des quotas sur l'immigration des Noirs et des Asiatiques ont été formés dans ces mêmes institutions où nous enseignons aujourd'hui. Ces faits du passé ont encouragé une exploitation et une discrimination continues et intergénérationnelles des Autochtones, des Noirs et des autres communautés, artistes et chercheurs racialisés.

La SCTM est solidaire des chercheurs, étudiants et artistes racialisés, ainsi que de tous les individus et toutes les communautés qui ont souffert de discrimination. Nous reconnaissons que les membres de la SCTM qui détiennent un pouvoir doivent tout particulièrement être des alliés forts et se battre pour une société inclusive, juste et compatissante pour tous. Du même coup, nous reconnaissons qu'une déclaration de solidarité n'est pas suffisante et que des actions concrètes sont requises pour générer des changements significatifs et systémiques.

Nous nous engageons à être à l'écoute et à agir, et à promouvoir le changement. Dans un premier temps, nous nous engageons à prendre les actions à court terme ci-dessous, tout en encourageant nos membres à transformer la culture même de notre Société et les structures racistes des systèmes d'éducation post-secondaire au Canada et ailleurs dans le monde.

■ Faire paraître une Demande de communications pour un numéro spécial de *MUSICultures* qui invite les Autochtones, les Noirs et les chercheurs racialisés à traiter de la pédagogie anti-raciste en ethnomusicologie et en planification des programmes d'études (incluant des plans et des bibliographies de cours inclusifs) et à promouvoir les échanges sur le racisme en ethnomusicologie au Canada.

■ Incorporer des politiques et des pratiques pour favoriser une plus grande inclusivité et diversité dans les opérations de *MUSICultures*.

■ Aborder sur le site web les aspects troublants de l'histoire de la SCTM, incluant la manière offensante d'agir du membre fondateur Marius Barbeau envers les communautés autochtones.

■ Planifier des Tables rondes lors de conférences, et d'autres activités dans d'autres forums (ex. groupes de lecture en ligne et ateliers de conception de plans de cours plus englobants), mettant l'accent sur :

Appel à l'action de la SCTM: lutter contre le racisme systémique et le colonialisme en ethnomusicologie au Canada

• Ratifié par le Comité exécutif de la SCTM le lundi 22 février 2021,
après consultation des membres et du Conseil d'administration de la SCTM.

- ✦ la recherche, les enjeux et le vécu des Autochtones, des Noirs et des communautés racialisées;
- ✦ des thèmes reliés à l'anti-racisme et à la décolonisation en ethnomusicologie;
- ✦ et la recherche explorant les préoccupations d'autres groupes marginalisés.

■ Modifier les Règlements de la SCTM pour y inclure un engagement de l'organisation à promouvoir la diversité dans ses postes de direction.

■ Établir un dialogue avec les concepteurs de programmes d'ethnomusicologie et de musique au Canada pour déterminer comment la SCTM pourrait les aider à accroître la diversité dans l'embauche et le recrutement étudiant.

■ Établir des mécanismes pour aider la SCTM à inclure des points de vue et des voix plus divers. Ceci comprendra l'établissement d'un fonds pour appuyer la participation aux conférences de la STCM des étudiants et chercheurs provenant de divers groupes racialisés; d'autres moyens pourront aussi venir promouvoir la participation aux activités de la STCM de d'autres groupes marginalisés socialement, politiquement ou économiquement.

■ Encourager l'utilisation des forums en ligne de la SCTM pour impliquer une plus grande diversité de voix et d'auditoires.

■ Établir un programme de mentorat pour appuyer les étudiants et les chercheurs débutants, en particulier ceux d'origine autochtone ou noire, ou provenant de communautés racialisées.

Respectueusement,

Le Comité exécutif et le Conseil d'administration de la SCTM